

**Le 25 avril 2017**

[Traduction]

## **Impôt foncier**

**M. Higgs** : Il est important de faire preuve d'intégrité, d'honnêteté et de transparence. Il est important d'assumer ses responsabilités. Si le premier ministre ne peut pas donner l'exemple et montrer aux gens qu'il faut être honnête et assumer ses responsabilités, il ne peut donc pas régler le problème parce que c'est lui le problème.

Nous savons maintenant que l'ordre d'accélérer la mise en oeuvre du nouveau système d'évaluation foncière, de l'instaurer plus vite que prévu, afin que le gouvernement perçoive plus d'argent en impôts, a pressé Services Nouveau-Brunswick d'inventer des rénovations pour augmenter les impôts. Le 14 mars, il a été demandé au premier ministre si des personnes de son cabinet avaient participé au processus décisionnel visant à accélérer la mise en oeuvre du système, et il a répondu que tel pouvait être le cas et qu'il n'en était pas sûr. Ma question est simple : Le premier ministre est-il toujours incertain? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Depuis des années, le processus d'évaluation foncière pose des problèmes au Nouveau-Brunswick. Année après année, de saison en saison, nous avons constaté que des milliers d'erreurs ont malheureusement été commises dans le cadre de l'évaluation des biens fonciers des gens du Nouveau-Brunswick. Il faut régler le problème et les problèmes, et c'est exactement ce que nous ferons, en tant que gouvernement. Voilà pourquoi, comme vous le savez peut-être, Monsieur le président, nous avons annoncé il y a quelques semaines que nous prendrions les mesures suivantes pour régler le problème une fois pour toutes.

Les biens fonciers qui ont été évalués au moyen d'une formule arbitraire, sans que soient appliquées les mesures de contrôle de la qualité nécessaires, font l'objet d'une vérification visuelle, et des factures révisées seront délivrées. Il n'y a aucune date limite avant laquelle les gens du Nouveau-Brunswick doivent signaler des erreurs dans leur évaluation foncière. La date limite pour demander une révision a été reportée au 1<sup>er</sup> août. L'ancien juge Joseph Robertson effectue un examen indépendant approfondi du système d'impôt foncier. Des propriétaires fonciers...

Je finirai ce que j'ai à dire. Je parlerai de deux autres mesures après la prochaine question.

**M. Higgs** : Je me sers d'une petite feuille de marque aujourd'hui, rien que pour voir si des réponses sont réellement données. J'aurais probablement pu remplir cette feuille à l'avance. Toutefois, quoi qu'il en soit, j'imagine que je peux dire que la dernière question a été esquivée.

Après que le premier ministre a affirmé ne pas être sûr que les gens de son cabinet étaient au courant de la décision d'accélérer la mise en oeuvre du système, le service des nouvelles de la



CBC a publié une diapositive PowerPoint préparée par la direction de Services Nouveau-Brunswick. D'après cette diapositive que la CBC a publiée le 10 avril, le premier ministre lui-même a vu une présentation et a dit qu'il voulait que le temps prévu pour la mise en oeuvre soit réduit de moitié. Voici la question que je pose au premier ministre : Conteste-t-il l'authenticité de cette diapositive? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Le processus d'évaluation foncière actuel présente de nombreux problèmes. Voilà pourquoi nous le corrigerons.

Comme je l'ai mentionné, et pour expliquer davantage les quatre mesures que nous prenons que j'ai mentionnées dans ma dernière réponse, je vais parler des deux dernières mesures. Les propriétaires fonciers dont les évaluations ont baissé lorsque de nouvelles factures ont été délivrées à la suite d'erreurs recevront un remboursement du trop-payé avec intérêts. Oui, le gouvernement provincial se retirera de l'évaluation foncière. Pendant la quatrième session de la législature, le gouvernement présentera un projet de loi créant un organisme indépendant du gouvernement provincial qui supervisera les évaluations foncières.

Depuis des années, car la situation remonte au moins à 2011, il est clair que des défis et des problèmes se posent relativement au processus d'évaluation actuel. Tous les printemps, on entend des histoires dans lesquelles, pendant d'autres années et sous d'autres gouvernements, des erreurs ont frustré des gens. Nous résoudrons les problèmes une fois pour toutes.

**M. Higgs** : J'imagine que je peux aussi classer une telle réponse dans la catégorie des dérobades. J'espère que, à un moment donné, nous obtiendrons une réponse directe. Voilà tout ce que nous demandons — une réponse directe et, dans bien des cas, un oui ou un non.

Le premier ministre a-t-il vu en personne une présentation sur le nouveau système d'évaluation foncière avant le 1<sup>er</sup> mars 2017?

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons dit plusieurs fois aux médias que, oui, une séance d'information avait effectivement eu lieu. Je ne me souviens pas de la date. Cependant, selon les reportages, c'était en mai 2015, si je ne me trompe pas. En fait, la séance d'information que Services Nouveau-Brunswick a tenue s'est déroulée devant les médias. Les médias y ont assisté, ce qui constitue encore un autre exemple de la transparence dont fait preuve le gouvernement actuel.

Nous savons que le processus d'évaluation foncière actuel présente des défis et des problèmes. Voilà pourquoi nous prenons des mesures très vigoureuses pour corriger la situation. Nous agissons ainsi parce que des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick constatent depuis de nombreuses années des erreurs du genre dans leur évaluation foncière. Comme vous pouvez l'imaginer, à un certain moment, ces erreurs auraient causé des difficultés et, dans d'autres cas, de l'incertitude et de la confusion, ce qui ne fait rien pour les familles de notre province. Non seulement nous décèlerons les problèmes, mais nous les réglerons.



**M. Higgs** : Encore une fois, une question a été esquivée, et aucune réponse n'a été donnée. Certainement, le premier ministre ne prétend pas sérieusement avoir besoin d'une révision judiciaire pour savoir ce qu'il a fait le mois dernier. Il le sait. S'il n'a rien à cacher, qu'il donne donc des réponses, et qu'elles soient enregistrées.

Le 11 avril, le service des nouvelles de la CBC a publié un deuxième document, soit une mise à jour sur la modernisation pour l'usage interne de Services Nouveau-Brunswick préparée en juin 2016. Il est dit dans ce document :

*Un examen documentaire a récemment été présenté au premier ministre Brian Gallant.*

*Il a immédiatement demandé à notre directeur général [...] d'accélérer les efforts de modernisation. Un budget de 922 000 \$ a été approuvé le 22 juin. [Traduction.]*

Le premier ministre conteste-t-il l'authenticité de ce document?

**L'hon. M. Gallant** : Comme il a été mentionné, j'ai été mis au courant. Encore une fois, je ne me souviens pas de la date. Cependant, je m'en remettrai aux reportages des médias et aux gens qui disent que la date approximative était en mai 2015. Je me souviens que des gens de Services Nouveau-Brunswick ont fait une présentation sur le nouveau processus qu'ils utilisaient. Les médias y ont assisté. Nous faisons encore une fois preuve de transparence en tant que gouvernement.

Comme vous le savez, nous avons aussi présenté aux médias des documents qui montrent clairement que le Cabinet du premier ministre était au courant des délais proposés. Le personnel du cabinet a aussi accepté ces délais. Il a cependant indiqué qu'il faudrait mener une analyse de rentabilisation et mettre en place les ressources nécessaires avant d'aller de l'avant. La seule intervention réelle, d'après le document en question, est que le Cabinet du premier ministre a demandé que soit tenue une séance d'information technique destinée aux médias. Encore une fois, il a été demandé aux gens de la fonction publique d'être aussi transparents que possible. Il y a eu des problèmes pendant la saison actuelle, il y a eu des problèmes au fil des ans, et nous les réglerons.

**M. Higgs** : Une fois de plus, il semble que la question ait été esquivée. La réponse était assez claire. Il était question d'un budget qui avait été approuvé à l'époque ; je vais donc répéter la question. Le premier ministre nie-t-il qu'un budget de 922 000 \$ ait été approuvé vers le 22 juin de l'année dernière? Je veux savoir si des fonds supplémentaires ont servi à accélérer la mise en oeuvre du système, à le mettre en place trois ans plus tôt que prévu. Je veux simplement une réponse. Le budget en question a-t-il été approuvé en juin ou autour de juin, et le premier ministre l'a-t-il approuvé?

**L'hon. M. Gallant** : Nous pensons qu'il est très important qu'une réponse soit donnée à toutes les questions qui ont trait aux problèmes d'évaluation foncière auxquels nous faisons face ici au Nouveau-Brunswick depuis des années. Les gens du Nouveau-Brunswick relèvent des milliers



d'erreurs depuis 2011, et ils en relèvent encore pendant la saison actuelle. Nous devons corriger ces erreurs, et nous les corrigerons.

Afin de comprendre la cause des erreurs relevées au cours de la saison actuelle et des milliers d'erreurs survenues depuis 2011, nous avons demandé à l'ancien juge Robertson de chercher la cause des erreurs qui touchent les gens du Nouveau-Brunswick pendant la saison actuelle et depuis 2011. Je pense que nous devons au juge Robertson de le laisser faire son travail. Le juge Robertson veillera à ce que son examen permette de trouver des réponses à toutes les questions. Je peux vous dire que, une fois que nous aurons les recommandations de l'ancien juge Robertson portant sur la nature des problèmes et les mesures que nous pouvons prendre pour les régler, nous suivrons ces recommandations afin de régler les problèmes une fois pour toutes.

**M. Higgs :** Voilà une tendance inquiétante, selon laquelle une série de faits vont à l'encontre des propres déclarations du premier ministre. Les documents de Services Nouveau-Brunswick nous indiquent que le premier ministre a été personnellement informé du plan visant à augmenter les recettes fiscales du gouvernement et qu'il a donné l'ordre d'accélérer le processus. Pourtant, quand les conséquences de l'accélération du processus ont été mises en lumière, le premier ministre nous a dit que le processus avait été accéléré sans que personne en ait donné l'ordre. Il s'agissait de l'immaculée modernisation que personne n'avait approuvée. Si le premier ministre ignorait vraiment que l'accélération du processus était en cours, donnerait-il à la Chambre une explication crédible quant à la raison pour laquelle ses cadres supérieurs semblent penser qu'il a donné l'ordre d'accélérer le processus?

**L'hon. M. Gallant :** Le jeudi soir où une fuite a eu lieu dans les médias, laquelle montrait qu'une formule arbitraire avait servi à estimer certaines évaluations foncières... Il est important de souligner que les mesures de contrôle de la qualité appropriées n'ont pas été appliquées. Nous l'avons appris au moment de la demande des médias. Le lendemain, pendant la mêlée de presse, comme vous pouvez l'imaginer, une bonne part de l'information en question a été portée à notre attention pour la première fois, ce qui est, en partie, la raison pour laquelle la situation est troublante. On m'a demandé si une conversation avait eu lieu à l'égard des délais de la modernisation, et j'ai répondu très clairement : Je crois que des conversations ont eu lieu pour déterminer si les délais seraient d'un an ou de deux ans. J'ai dit cela pendant la mêlée de presse, dans la rotonde à l'extérieur de la Chambre.

Il est clair que des défis et des problèmes se sont posés pendant la saison actuelle, en ce qui a trait aux évaluations foncières, et que des défis et des problèmes existent depuis 2011, voire plus longtemps. Nous en déterminerons la nature et nous réglerons la situation.

**M. Higgs :** Encore une fois, la question est, de toute évidence, esquivée. Le premier ministre a dit qu'il importe peu qu'il soit responsable ou non des problèmes tant qu'il les règle, mais il ne peut les régler sans répondre aux questions qui lui sont posées.



Des fonctionnaires ont justement dû inventer des rénovations afin de contourner le plafond des augmentations d'impôt, car quelqu'un leur a dit de mettre en oeuvre le système plus rapidement qu'ils n'auraient dû le faire. Par conséquent, des centaines de propriétaires-occupants ont payé des impôts pour des rénovations qui n'ont jamais été faites. Ma question est simple : Le premier ministre dirait-il à la Chambre à quelle date il a été informé pour la première fois que les 2 400 erreurs étaient en réalité attribuables à des rénovations inventées de toutes pièces? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Des milliers d'erreurs se produisent depuis 2011 en ce qui concerne les évaluations foncières. Pendant l'année d'imposition de 2011, une formule arbitraire a aussi été utilisée, mais, à ce moment-là, la situation a au moins été examinée à nouveau, puis rectifiée. En 2017, pendant la saison actuelle, des erreurs ont été commises. Oui, il est non seulement très troublant de constater qu'une formule arbitraire a été utilisée pour estimer la valeur de biens fonciers, mais il est aussi très important de souligner que le processus de contrôle de la qualité qui devrait normalement être suivi ne semble pas l'avoir été.

Cela dit, je pense que nous devrions laisser l'ancien juge Robertson effectuer son examen. Il découvrira ce qui s'est passé. Il découvrira comment cela s'est passé. Il découvrira aussi pourquoi notre processus d'évaluation foncière cause de nombreux problèmes depuis 2011. À l'aide de ses recommandations et de ses suggestions, nous résoudrons les problèmes une fois pour toutes.

**M. Higgs** : Il est important de savoir quand le gouvernement a appris que les rénovations avaient été inventées pour répondre aux exigences de l'accélération du processus, car cela a trait à l'information qui a été donnée à la Chambre.

Le 16 mars, le ministre des Gouvernements locaux a affirmé : Je suis surpris que l'ancien ministre des Finances ne sache pas que certains appels relatifs à l'évaluation relèvent de l'interprétation, mais que, si de véritables erreurs existent, elles seront corrigées.

Lorsque le ministre a fait cette déclaration le 16 mars, le premier ministre savait-il déjà que les erreurs en question ne relevaient pas de l'interprétation? S'il le savait, pourquoi a-t-il laissé le ministre faire une déclaration qui n'était pas basée sur des faits? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Depuis 2011, nos procédures pour évaluer les terrains partout dans la province sont problématiques, et l'évaluation foncière a malheureusement produit des milliers d'erreurs. Toutefois, nous allons agir pour corriger la situation.

Voici quelques-unes des initiatives que nous allons entreprendre pour rectifier cette situation sérieuse. Tout d'abord, les évaluations auxquelles une formule arbitraire a été appliquée sans les mesures de contrôle de la qualité appropriée font, à l'heure actuelle, l'objet d'une vérification visuelle, et des factures d'imposition révisées seront envoyées. Les gens du



Nouveau-Brunswick qui souhaitent signaler des erreurs dans leur évaluation peuvent le faire à tout moment ; aucune date limite n'a été fixée. La date limite pour demander une révision de l'évaluation foncière a été prolongée au 1<sup>er</sup> août. Voilà trois des mesures que nous prenons pour corriger la situation. Suite à la prochaine question, je prendrai le temps d'énumérer les trois autres.

[Traduction]

**M. Higgs** : Voilà une autre question qui a manifestement été esquivée.

Le 3 avril, le premier ministre a participé à une entrevue avec Steve Murphy, le chef d'antenne de CTV. Le premier ministre a fait la déclaration suivante : Il est très important de souligner que le Cabinet et moi-même n'étions pas au courant de la situation et que nous n'avons pas participé à la prise de décision.

Nous savions avant le 10 avril que le premier ministre en était au courant et qu'il avait en fait pris les décisions. Le premier ministre a donné l'ordre d'accélérer la modernisation du système d'évaluation. Comment le premier ministre justifie-t-il sa déclaration du 3 avril selon laquelle il n'a pas participé à la prise de décision? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Nous prenons la situation très au sérieux, car ce sont des problèmes qui touchent des milliers de gens du Nouveau-Brunswick depuis 2011. Les erreurs — peu importe comment elles ont été commises — constituent un problème, car elles causent de l'incertitude et des défis pour des familles. Par contre, il n'y a pas de doute que le fait qu'une formule arbitraire a été utilisée cette saison, sans avoir des procédures pour contrôler la qualité, est un tout autre sujet qu'il faudra examiner.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris les actions suivantes : Nous avons demandé à l'ancien juge Robertson de mener un examen indépendant approfondi du régime d'évaluation foncière, de 2011 à cette année. Les propriétaires dont l'évaluation a été abaissée après l'émission d'une nouvelle facture, en raison d'une erreur, recevront un remboursement de leur trop-payé avec intérêt. Enfin, au cours de la quatrième session, le gouvernement déposera un projet de loi visant à créer un organisme indépendant du gouvernement provincial.

[Traduction]

**Mr. Speaker**: Time, Premier.

[Original]

**M. Higgs** : Une autre question a été esquivée.



Le 16 mars, encore une fois, le ministre des Gouvernements locaux a affirmé : Lorsque les gens du gouvernement précédent étaient au pouvoir, ils ont dit que le système était juste et équitable, mais 8 941 erreurs sont survenues en 2014. Le système est-il juste et équitable?

Il s'agit d'un extrait des propos du ministre.

Cette année, nous savons qu'il ne s'agissait pas d'erreurs en 2014. Cette année, quelqu'un a délibérément attribué... Les erreurs ne sont pas comme celles de 2014. Cette année, les erreurs sont survenues parce que quelqu'un a délibérément attribué des rénovations à des domiciles sans savoir si ces rénovations avaient vraiment été faites. Pourtant, le ministre a pris la parole à la Chambre et a affirmé aux parlementaires qu'il s'agissait du même genre d'erreur. Quand le ministre a fait la déclaration le 16 mars, le premier ministre savait-il déjà qu'il ne s'agissait pas du tout du même genre d'erreurs qui avaient été commises auparavant? S'il le savait, pourquoi a-t-il laissé le ministre faire une déclaration qui n'était pas basée sur des faits? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que c'est très important que les gens du Nouveau-Brunswick aient confiance dans le système qui est en place pour faire l'évaluation foncière. Il n'a pas de doute que, présentement, ils n'ont pas cette confiance dans le système actuel, et c'est pour cette raison que nous sommes en train d'agir.

C'est très important que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent l'information sur ce qui s'est passé depuis 2011 pour créer des milliers d'erreurs. En tant que gouvernement, nous comprenons que cette incertitude a un impact sur les familles. Parfois, des circonstances financières précaires peuvent être causées par ces erreurs.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons entrepris les étapes que j'ai énumérées. Avec la révision qui sera faite par l'ancien juge Robertson, nous pourrions savoir de façon exacte ce qui s'est passé et ce que nous pouvons faire pour rectifier la situation une fois pour toutes.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Higgs** : Une autre question a manifestement été esquivée.

Le 3 avril, le premier ministre a annoncé que l'ordre d'accélérer le processus et les fausses évaluations foncières qui s'en sont ensuivies feraient l'objet d'un examen. Au même moment, il a affirmé que les gens du Nouveau-Brunswick voulaient savoir comment la situation s'était produite et que l'examen permettrait de confirmer qui savait quoi, à quel moment, et quelles mesures avaient été prises. Une semaine plus tard, le premier ministre mecspliquait le contraire à Laura Brown de CTV en lui disant que les gens du Nouveau-Brunswick ne se souciaient guère de savoir s'il en était responsable et en ajoutant qu'ils voulaient savoir s'il réglait le problème.



Voici ma question pour le premier ministre : Qu'est-il arrivé au cours de la dernière semaine pour le convaincre que les gens du Nouveau-Brunswick ne souhaitent plus savoir qui avait ordonné l'accélération du processus? Pourquoi estimait-il que les gens du Nouveau-Brunswick ne souhaitent plus savoir qui était responsable aussitôt que des documents montrant qu'il était responsable ont été divulgués? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je ne vais pas répéter tout ce que je viens de dire, mais, comme je l'ai expliqué, j'ai effectivement été informé en mai 2015 — je pense. C'est ce qu'ont rapporté les médias, et je vais tenir cette date pour acquise. J'ai été informé devant les médias en ce qui concerne la nouvelle méthode que voulait utiliser Service Nouveau-Brunswick ou qu'elle utilisait peut-être à l'époque comme projet pilote.

Au cours des dernières entrevues que j'ai accordées, ici, à l'Assemblée législative, après la période des questions, j'ai aussi dit que, d'après ce que j'avais pu comprendre, il y avait en effet eu des conversations sur l'échéancier pour le projet en question.

Encore une fois, ce qui est important, c'est le fait que, depuis 2011, il y a eu des problèmes et des erreurs, qui ont une incidence sur les gens du Nouveau-Brunswick. Que faut-il faire? Il faut travailler ensemble, en réponse aux recommandations, et rectifier la situation une fois pour toutes.

[Traduction]

**M. Higgs** : Nous avons déjà posé un certain nombre de questions, mais nous n'avons reçu aucune réponse vraiment claire. J'ai une autre question portant sur le budget approuvé le printemps dernier. Nous avons entendu dire qu'un budget de 922 000 \$ avait été prévu pour accélérer le traitement des évaluations foncières. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre si quelqu'un a reçu un incitatif financier, une prime ou une rémunération incitative spéciale en raison de l'accélération de la mise en oeuvre ordonnée par le Cabinet du premier ministre?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Encore une fois, je vais demander au chef de l'opposition et à tous les parlementaires de respecter le travail que fera l'ancien juge Robertson. Ce dernier fera une révision complète ; il va examiner l'ensemble du dossier pour comprendre ce qui a causé des erreurs depuis 2011 et ce qui a fait en sorte que ce processus n'a malheureusement pas fonctionné pendant bien des années, y compris durant la dernière saison. Avec ces recommandations, nous allons rectifier la situation.

Nous avons non seulement demandé une révision et une évaluation complète et indépendante, mais nous avons aussi pris l'engagement de déposer un projet de loi permettant de créer un



organisme indépendant du gouvernement provincial, qui sera chargé de superviser l'évaluation foncière.

Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick sont frustrés par rapport au système d'évaluation foncière et qu'ils veulent que la situation soit rectifiée. C'est justement ce que nous allons faire avec nos actions.

[Traduction]

**M. Higgs** : J'estime qu'il vaut la peine de répéter la question. Nous avons apparemment eu une augmentation budgétaire de 922 000 \$ que le premier ministre a approuvée. Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi. L'augmentation correspondait-elle à des mesures incitatives supplémentaires? Correspondait-elle à des primes supplémentaires? Correspondait-elle à une rémunération incitative? Pourquoi la somme additionnelle de 922 000 \$ devait-elle être approuvée pour accélérer la mise en oeuvre du modèle en question? Le premier ministre a-t-il examiné le modèle puis a-t-il dit : Je peux obtenir 7 millions de dollars des contribuables, je prendrai donc 1 million de plus ici? Voilà, selon lui, une optimisation des ressources. Selon moi, s'en prendre à tous les contribuables de la province n'est pas une optimisation des ressources quand il est question de siphonner le plus rapidement possible l'argent de tous pour le jeter par la fenêtre le plus rapidement possible.

Voici ce que je veux savoir : Qui a tiré profit des 922 000 \$? Était-ce le premier ministre lui-même? Était-ce les gens au sein du système? Qui a tiré profit de l'augmentation budgétaire de 922 000 \$, de l'accroissement du budget en question?

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Tout ce que nous voulons, c'est une réponse claire.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que, au lieu de lancer des allégations non fondées concernant les ressources humaines de la fonction publique, le chef de l'opposition devrait être d'accord avec nous pour dire que le fait de demander à l'ancien juge Robertson d'effectuer une révision de ce qui s'est passé depuis 2011 est la bonne approche. Étant donné que des erreurs ont été commises pendant bien des années, il faut rectifier la situation une fois pour toutes, et c'est justement ce que nous serons en mesure de faire suite à cette révision.



[Traduction]

L'examen que l'ancien juge Robertson réalisera pour le gouvernement et les gens du Nouveau-Brunswick nous permettra notamment de savoir exactement ce qui s'est produit pendant la saison de cette année et pendant chaque saison depuis 2011 et qui a causé des milliers d'erreurs qui touchent des familles du Nouveau-Brunswick. L'examen nous permettra d'ailleurs de mieux comprendre la situation et nous donnera des suggestions sur la façon de faire en sorte que l'organisme indépendant, qui ne relèvera pas du gouvernement provincial, règle les problèmes et fournit aux gens du Nouveau-Brunswick des services adéquats une fois pour toutes.

**M. Higgs :** Même si toutes les réponses étaient des dérobades, la dernière pourrait être l'une des plus évidentes. La réponse n'indiquait aucunement à quoi a servi l'argent, comment il a été dépensé ni la raison de l'augmentation budgétaire de 922 000 \$. La question était assez claire, mais, encore une fois, aucune réponse n'a été donnée.

Lors de la conférence de presse du 6 avril organisée à la hâte après que j'ai demandé la démission du premier ministre, ce dernier a dit que les gens de son gouvernement n'étaient pas intervenus pour annuler la décision d'aller de l'avant. Maintenant qu'il a été établi que le premier ministre est bel et bien intervenu et que c'est lui qui a décidé d'aller de l'avant, le premier ministre reviendra-t-il sur sa déclaration, la corrigera-t-il et s'excusera-t-il auprès des gens de la province en dévoilant finalement les détails de la situation et en expliquant le rôle qu'ont joué le Cabinet du premier ministre et le premier ministre lui-même, et redressera-t-il la situation pour tous les gens de la province? Merci.

**L'hon. M. Gallant :** Encore une fois, je l'ai mentionné à maintes reprises dans les médias et je vais le souligner tout de suite. Depuis que nous avons pris connaissance des renseignements en question et depuis la dernière fois que nous avons siégé ici à l'Assemblée législative, j'ai fait des dizaines d'entrevues, sinon plus, avec les médias au sujet des évaluations foncières et du processus d'évaluation qui est malheureusement entaché de problèmes. J'ai dit à maintes reprises que j'étais au courant de la nouvelle technologie utilisée. J'ai été mis au courant. Je pense, dis-je bien, que c'était en mai 2015. Je me fierai aux reportages des médias quant à la date. Les médias étaient présents quand j'ai été mis au courant de la technologie.

Je peux aussi vous dire que le Cabinet du premier ministre a eu des échanges avec Services Nouveau-Brunswick et a indiqué que, tant que l'organisme disposait d'une analyse de rentabilisation — nous avons parlé de la nécessité de nous assurer que Services Nouveau-Brunswick dispose des ressources qu'il faut pour faire le travail —, il était acceptable de faire avancer le projet. En fait, nous, au Cabinet du premier ministre, avons demandé qu'une séance d'information technique soit présentée aux médias. Malheureusement, cette séance n'a jamais eu lieu. Il s'agit d'un autre problème. Je vous le dis, nous trouverons tous les problèmes et nous les réglerons tous.



**M. Higgs** : La crédibilité s'établit à mesure qu'une personne assume ses responsabilités. Il faut la gagner. Il en va de même pour la confiance. Il faut la gagner. Il faut la gagner tout au long de sa carrière. Il faut gagner la confiance à chaque étape. Il est presque impossible de retrouver la crédibilité et de regagner la confiance une fois qu'elles sont perdues. Voilà la situation dans laquelle se trouve le premier ministre.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Le premier ministre a perdu la confiance des gens. Il a perdu toute crédibilité. La situation ne disparaîtra pas. Que compte faire le premier ministre à la lumière de la situation? Que compte-t-il faire pour réparer le véritable scandale des évaluations foncières et assumer la responsabilité de sa décision et des conséquences de ses actes? Il devrait non seulement démissionner, mais aussi s'excuser auprès de chaque personne de la province. Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je veux bel et bien rappeler au député d'en face que je me suis effectivement excusé auprès des gens du Nouveau-Brunswick à plusieurs occasions. Je me suis excusé des nombreuses erreurs qui ont touché des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick. Dans certains cas, les erreurs pouvaient leur causer des difficultés, de l'incertitude et, à tout le moins, des inconvénients. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick s'est aussi excusé auprès des gens du Nouveau-Brunswick, et je peux vous dire que je le ferai encore.

Il est très malheureux que ces erreurs touchent les gens du Nouveau-Brunswick. Il est très malheureux que, en raison des milliers d'erreurs qui ont été commises chaque année depuis 2011, la confiance des gens du Nouveau-Brunswick dans le processus d'évaluation entaché de problèmes soit à son plus bas. Ils n'ont pas confiance dans le processus, et, pour répondre à la question du chef de l'opposition sur les mesures que nous sommes prêts à prendre, nous proposons donc six mesures très rigoureuses en vue de régler le problème une fois pour toutes.

**M. Higgs** : Le premier ministre dit qu'il s'est excusé. Il s'est excusé de la situation. Il ne s'est pas excusé du rôle qu'il a joué dans cette situation. Il ne s'est pas excusé du fait que c'était sa décision qui nous a d'abord causé des ennuis. Voilà ce que les faits nous démontrent, mais ce ne sont pas les excuses que nous recevons. Il ne fait que dire : Ah, oui, je suis désolé de la situation. Non, vous devez assumer la responsabilité de la situation que vous avez créée. Voilà de quoi je parle.

Le premier ministre dit donc qu'il a été mis au courant. Il a dit... Bon, s'il a été mis au courant, le premier ministre admettra-t-il avoir personnellement ordonné à son chef de cabinet d'accélérer la mise en oeuvre du système? Merci.

**L'hon. M. Gallant** : Je me rends compte que le chef de l'opposition attendait avec impatience la période des questions aujourd'hui. Il n'a probablement pas suivi les mêlées de presse et les entrevues que j'ai faites. J'aimerais que le tout soit très clair.



Après que j'ai été mis au courant en mai 2015... Je vais le répéter. Je pense que c'est à ce moment-là que j'ai été mis au courant. Je me fie aux reportages des médias. J'ai effectivement parlé au chef du Cabinet du premier ministre et je lui ai posé la question : Êtes-vous au courant? Nous devrions certainement nous assurer de maîtriser la situation, car le nouveau système d'évaluation représente un changement important dans le fonctionnement du processus. Puis, le Cabinet du premier ministre aurait eu des échanges. Je vais le répéter de nouveau. Le Cabinet du premier ministre aurait eu des échanges avec Services Nouveau-Brunswick au sujet d'une analyse de rentabilisation et de l'affectation de ressources, et le Cabinet du premier ministre a recommandé la tenue d'une séance d'information technique pour les médias.

En tant que gouvernement, nous sommes très conscients des problèmes qui touchent le processus d'évaluation foncière depuis des années. En 2011, une formule arbitraire a été utilisée. Elle a encore une fois été utilisée. La formule était différente, mais une formule arbitraire a encore une fois été utilisée pendant la saison des impôts de cette année. Nous cernerons les problèmes et nous les réglerons.

**M. Higgs** : Eh bien, j'avais plus de 15 questions à poser. Je pense que je suis en fait à la question 17 et je n'ai reçu aucune réponse — aucune réponse.

Oui, je suis la couverture médiatique, et le premier ministre n'a jamais reconnu... Il a toutefois fait beaucoup de déclarations contradictoires au cours des dernières semaines sur ce qu'il savait et ne savait pas. En dépit de tous les faits qui nous amènent à une conclusion, le premier ministre n'expliquera évidemment pas le rôle qu'il a joué. Il dit plutôt : Eh bien, nous ferons autre chose et nous mènerons un examen.

Le premier ministre admettra-t-il qu'il a fait des déclarations contradictoires? N'oubliez pas que j'ai cité un certain nombre d'entre elles. Ces déclarations appartiennent au domaine public. Ce sont des déclarations contradictoires sur ce que le premier ministre savait peut-être, ce qu'il ne savait pas, ce qu'il aurait pu savoir, ce qu'il aurait dû savoir et ce que quelqu'un aurait dû savoir alors que le premier ministre le savait. Voilà sur quoi se fonde notre situation actuelle — des déclarations contradictoires qui ne cadrent pas avec la situation dans laquelle nous sommes conscients de nous trouver. Merci.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : C'est évident qu'il y a des problèmes en ce qui a trait à l'évaluation foncière, et c'est pour cette raison que, en tant que gouvernement, nous allons agir afin de rectifier la situation. Les évaluations foncières auxquelles une formule arbitraire a été appliquée sans les mesures de contrôle de la qualité appropriée font l'objet d'une vérification visuelle à l'heure actuelle, et les factures d'imposition révisées seront envoyées.

Les gens qui veulent signaler des erreurs peuvent le faire en tout temps, sans aucune date limite. Pour ce qui est d'une révision de l'évaluation foncière, la date limite a été prolongée au



1<sup>er</sup> août, et l'ancien juge Robertson mène présentement un examen indépendant approfondi du régime d'évaluation foncière. Suite à ses recommandations, par rapport aux lacunes qu'il trouvera, nous serons en mesure de développer une agence indépendante du gouvernement provincial, qui sera chargée de superviser l'évaluation foncière à l'avenir.

Comme vous pouvez le voir, nous prenons la situation au sérieux. Nous voulons encore une fois nous excuser auprès des gens du Nouveau-Brunswick qui ont vécu des moments d'incertitude ; ils peuvent être assurés que nous allons corriger la situation une fois pour toutes.

